

Renvoi au comité de Liquidation du don du citoyen Bellier, administrateur du district de Nantes (Loire-Inférieure), lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Liquidation du don du citoyen Bellier, administrateur du district de Nantes (Loire-Inférieure), lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 374;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16375_t1_0374_0000_10

Fichier pdf généré le 05/11/2020

peuple est debout, il est votre bouclier. Dans le danger qui menace la liberté sa ressource est de se rallier à vous, vous êtes son Palladium, vous êtes le centre de la République et c'est près de vous que tout doit aboutir.

Vous avez imité Curius par votre attachement à la patrie, le dévouement de Decius n'a pas été oublié dans ces moments orageux que nos ennemis se confondent dans votre sein, ils sont punis de leur audace sitôt qu'ils se manifestent. Étendez toujours vos regards bienfaisants sur toute la République; vous avez déjoué les conspirateurs, la République vous doit son salut; que tous les tyrans ne soient anéantis, ne vous désamparez point des rênes des affaires et conservez la République que vous avez sauvé; c'est le vœu de tout le peuple, c'est le vœu de cette commune qui bénit à chaque instant vos travaux.

Salut et fraternité.

CHENET, *maire*, MONTMARTIN, Etienne DURAND,
CHENET, SIRVANT, *notables*, BREAS,
CHAUSSEON, PATROUILLARE, *officiers*,
GAUTIER, *agent national*, LAMBERT.

21

Les maires et officiers municipaux de la commune de Porrentruy, département du Mont-Terrible, assurent la Convention de leur dévouement à la cause de la liberté, de leur zèle à exécuter les lois qui émanent d'elle, se plaignent d'être entravés dans leurs travaux par les trames des faux patriotes, et de ce que leurs dons patriotiques et tous leurs généreux sacrifices ont été celés à la Convention. Ils annoncent encore qu'ils ont lieu de croire que les ennemis du bon ordre interceptent leurs lettres.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Correspondance (34).

22

Le citoyen Bellier, administrateur du district de Nantes, [département de la Loire-Inférieure] offre à la patrie le prix du remboursement de sa ci-devant maîtrise, montant à la somme de 133 L 6 sols 8 deniers, et assure la Convention de son dévouement.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Liquidation (35).

(34) P.-V., XLVI, 28. *M.U.*, XLIV, 24.

(35) P.-V., XLVI, 28. *Bull.*, 6 vend. (suppl.).

23

Le représentant du peuple Pellissier, délégué dans les départements de la Dordogne et de Lot-et-Garonne, écrit à la Convention, de Bergerac, le 28 fructidor [sic], que l'esprit public de ces deux départements est dans un état de force et de sécurité qu'inspire aux citoyens un patriotisme qui ne s'est jamais démenti; que des malveillans, des contre-révolutionnaires voudroient ranimer les cendres éteintes du fanatisme et semer des alarmes sur les subsistances, mais que les patriotes veillent et les auront bientôt fait rentrer dans la poussière; que la manufacture d'armes de Bergerac est en activité; que les ouvriers qui y sont employés développent les sentimens les plus chauds pour la liberté, et apportent la plus grande célérité dans leurs travaux. Il instruit la Convention qu'une de ses lois les plus populaires, celle qui accorde des secours à la misère et à l'indigence, est sans effet dans plusieurs départements, faute des fonds nécessaires, et demande qu'il en soit envoyé.

Insertion au bulletin, renvoi aux comités des Secours et de Salut public (36).

Le représentant du peuple Pellissier écrit de Bergerac le 26 fructidor [sic]; il observe que, malgré les efforts des malveillans et contre-révolutionnaires qui veulent répandre sourdement dans les villes des alarmes sur l'état des subsistances, il règne une parfaite intelligence parmi les citoyens des départements de la Dordogne et de Lot-et-Garonne. Les patriotes sont là, dit-il: ils surveillent ces atroces complots; ils ne transigeront point avec leurs ennemis (37).

24

La société populaire du canton de Caumont, département du Calvados, félicite la Convention sur ce qu'elle a anéanti, dès sa naissance, la conspiration du moderne Cromwell et de ses complices, se plaint de ce que les bulletins et papiers ne lui parviennent qu'une décade ou deux après leur envoi, qu'une partie même se perd, et demande l'établissement d'un bureau de poste à Caumont.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoyé, pour la demande, au comité des Finances (38).

(36) P.-V., XLVI, 28-29.

(37) *Bull.*, 2 vend. (suppl.).

(38) P.-V., XLVI, 29.